

LICENCE

Mention : Arts plastiques

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Conception et production d'œuvres - Direction d'artistes - Création d'illustrations - Animation d'ateliers pour enfants et adultes - Réalisation des contenus multimédias - Organisation d'évènements artistiques et d'animations culturelles - Elaboration de plans de communication multimédias et multisupports - Initiation au travail de recherche dans le domaine des arts plastiques à partir d'un champ d'étude proposé 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dès la phase de conception de la création les contraintes graphiques, formelles et temporelles. - Adapter le format de la création en fonction des caractéristiques de son support, du matériel à disposition et du budget alloué par le commanditaire. - Définir un schéma visuel, un croquis, une charte graphique en veillant à choisir un registre visuel adapté à la forme de présentation définie par le thème proposé. - Mettre en place des projets artistiques et culturels dans le cadre de partenariats en lien avec les différents interlocuteurs du champ concerné et les réseaux professionnels. - Réaliser et présenter ou diffuser, auprès d'un public, une production visuelle, audiovisuelle ou multimédia, en collaboration avec une équipe technique. - Actualiser ses connaissances en matière de réglementation sur le champ de la propriété intellectuelle et des normes de sécurité applicable aux établissements recevant du public (ERP). - Réaliser une veille programmatique dans le domaine des arts plastiques et de l'art contemporain en participant à des événements et en utilisant les médias et les circuits d'informations de référence. - S'informer sur la thématique, le public visé et la durée de l'objet de médiation auprès des personnes référentes au sein des structures culturelles. - Produire des outils de communication et de médiation adaptés aux différents publics visés en lien avec le dispositif institutionnel Education Artistique et Culturelle et en veillant au respect des droits culturels de chacun. - Concevoir et organiser des ateliers, des temps d'échanges pour faciliter l'accès à la culture du public. - Accueillir et accompagner les publics en vulgarisant et en adaptant son propos en fonction du public. - Partager avec l'équipe projet sur la qualité et les modifications à apporter à l'action de communication et de médiation et à ses outils. - Définir les modalités et les situations pédagogiques permettant l'apprentissage par les apprenants des éléments techniques nécessaires à l'expression artistique et à la compréhension des langages visuels et formels propres aux arts plastiques. - Concevoir son projet pédagogique en relation avec les autres enseignements dispensés au sein de la structure. 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'apprenant dans le développement de sa créativité et de son autonomie dans l'apprentissage. - Réaliser, en s'appuyant sur un champ d'étude proposé, une recherche bibliographique et documentaire à partir de sources académiques et institutionnelles fiables et de référence, en lien avec les réglementations en vigueur et les politiques publiques. - Classer, référencer ou ajouter un ensemble de documents ou d'objets au sein d'un fonds documentaire ou d'une collection en décrivant les caractéristiques physiques et intellectuelles du document ou de l'objet et en se conformant aux règles de classification en vigueur. - Construire une problématique d'étude en mobilisant une réflexion théorique et critique sur les arts du spectacle, élaborer un plan en lien avec la problématique, rédiger selon les usages de la recherche académique. - Étudier les productions plastiques en mobilisant une culture artistique, les principales méthodes ainsi que la terminologie descriptive et critique développées en France et à l'étranger. - Présenter à l'oral la problématique, la méthode d'enquête et les résultats et discuter avec ses pairs sur les choix, les questions et les critiques soulevés par ce travail. <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	